

# DSN mensuelle : IRCANTEC

## ISAPAYE 2017

Pour les dossiers dont les salariés sont affiliés à l'IRCANTEC, le paramétrage doit être adapté pour réaliser la DSN.

### 1. QUE FAIT LE LOGICIEL ?

- ✓ Modification du fichier DSN mensuelle afin de reprendre la référence du contrat.

### 2. QUE DOIT FAIRE L'UTILISATEUR ?

#### 2.1 Pour les dossiers dont les DSN mensuelles devaient être déposées pour le 05 janvier

##### 2.1.1 Modification de la caisse de retraite

ÉTAPE 1 : aller dans **Paramètres/Déclarations/Organismes**

ÉTAPE 2 : sélectionner la caisse de retraite pour les salariés à IRCANTEC

ÉTAPE 3 : aller sur l'onglet **Qualification**

ÉTAPE 4 : cocher "Autres"

ÉTAPE 5 : sélectionner "IRCANTEC" dans le menu déroulant

The screenshot shows the 'Qualification' tab in a software interface. The 'Retraite' section is highlighted, showing the 'Autre' checkbox checked and the dropdown menu open, displaying 'IRCANTEC-institution retr. compl. agent non titulaire de l'Etat et coll. Publ.' selected. Red circles 1, 2, and 3 mark the 'Qualification' tab, the 'Autre' checkbox, and the dropdown menu respectively.

ÉTAPE 6 : valider avec 

##### 2.1.2 Modification de l'organisme en DSN

ÉTAPE 1 : aller dans **Salaires/Dossier**

ÉTAPE 2 : aller sur l'onglet **DSN/Cotisations**

ÉTAPE 3 : sélectionner la caisse de retraite pour les salariés à IRCANTEC

ÉTAPE 4 : vérifier et modifier si besoin afin que la coche "Pas de déclaration de cotisations pour cet organisme" ne soit pas cochée

ÉTAPE 5 : valider avec 

*Cette documentation correspond à la version 8.00.002. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.*

Mise à jour : 13/06/2017 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais

## 2.2 Pour les dossiers dont les DSN mensuelles sont à déposer pour le 15 janvier

### 2.2.1 Revalider les bulletins de salaire

ÉTAPE 1 : aller en **Salaires/Bulletins de salaire/Calcul/Calcul de bulletins**

ÉTAPE 2 : faire un clic droit sur le 1<sup>er</sup> salarié/Tout sélectionner

ÉTAPE 3 : cliquer sur "Validation automatique"

### 2.2.2 Recalculer la DSN mensuelle

ÉTAPE 1 : aller en **Déclarations/DSN/Mensuelle/Mensuelle**

ÉTAPE 2 : sélectionner le mois d'exigibilité concerné

ÉTAPE 3 : cliquer sur "Accéder aux déclarations"

ÉTAPE 4 : sélectionner le dossier concerné

ÉTAPE 5 : cliquer sur "Calculer/Recalculer"

ÉTAPE 6 : aller dans "Envoyer/Editer"

ÉTAPE 7 : cliquer sur "Transfert"

ÉTAPE 8 : en haut de la fenêtre d'enregistrement, sélectionner le répertoire dans lequel le fichier doit être enregistré ou choisir le "Bureau" ou "Mes documents"

---

*Cette documentation correspond à la version 8.00.002. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.*

Mise à jour : 13/06/2017 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais